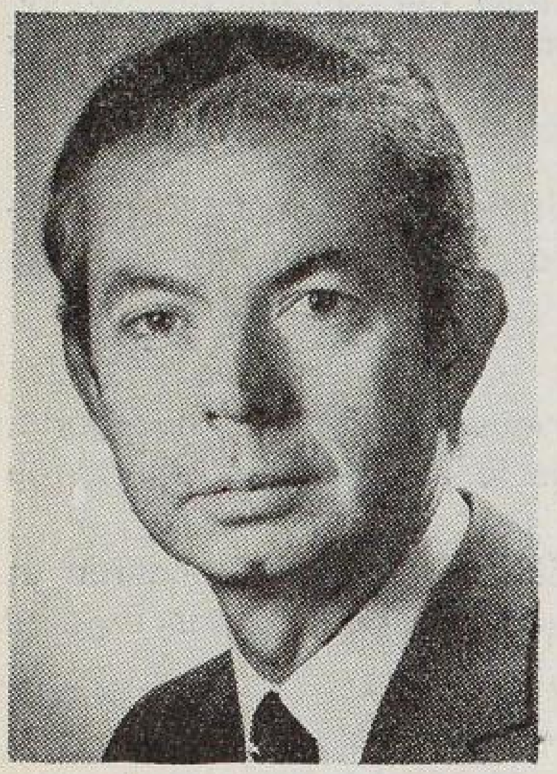
ELECTIONS LEGISLATIVES DE MARS 1973 - DEUXIEME CIRCONSCRIPTION DU TARN

AVEC

L'UNION de la GAUCHE SOCIALISTE et DEMOCRATE



J.-F. ALQUIER

Radical de Gauche

Mouvement de la Gauche Radicale

Avocat. Ancien Président de la Chambre des Avoués
Licencié en droit. Licencié ès-lettres
Marié. Trois enfants

(Parti Socialiste et Radicaux de Gauche)

ACCROITRE les libertés publiques, individuelles, d'expression (O.R.T.F. dégagé du pouvoir politique et financier).

ASSURER le fonctionnement normal des institutions, le Gouvernement devant conduire la politique du pays **sous le contrôle du Parlement.**

DEVELOPPER les petites et moyennes entreprises, source d'équilibre et de dynamisme économique.

INSTAURER une politique agricole assurant la rentabilité des exploitations et tenant compte du service rendu par les agriculteurs pour l'aménagement de l'espace rural.

INSTITUER une justice vraiment indépendante, imposant ses décisions aux pouvoirs politique et administratif.



Georges PETIT

Parti Socialiste

Représentant
Délégué départemental de l'Education Nationale
Président du Foyer Léo-Lagrange
Marié. Cinq enfants

LIBERER la France de **l'emprise** de « l'U.D.R.-U.P.R. » coupée du pays réel,
— de la toute puissance des technocrates en place
— des scandales répétés, de l'absence de prévoyance (faits divers tragiques)
— d'une gestion à courtes vues uniquement préoccupée de réussite financière,
— **d'une politique** qui aggrave les injustices malgré l'expansion,
— des dépenses fastueuses et des projets ruineux.

SURMONTER les retards accumulés :
— routes, et autoroutes à péage,
— installations scolaires, sanitaires, sportives insuffisantes et mal conçues,
— absence de politique concertée pour les vieux, les handicapés, tous ceux qui doivent changer d'emploi.

De tous les pays d'Europe Occidentale, le nôtre est :
— **En tête** pour la **hausse des prix** de 1958 à 1972,
— **au dernier rang,** pour la progression des salaires pendant la même période, pour les dépenses de santé, pour les crédits aux communes.

POUR VIVRE MIEUX,

CHANGER LA VIE :
— Salaire minimum en rapport avec le coût de la vie (les 1 000 F sont une étape).
— Retraite avec pension suffisante, à 55 et 60 ans pour les salariés et aménagement des régimes particuliers des commerçants, artisans, cadres et professions libérales.
— Amélioration des conditions de travail (sécurité, cadences, hygiène) et de la législation applicable.
— Priorité à l'éducation nationale : équipements, formation des enseignants, gratuité des fournitures et des transports, éducation continue et développement des structures de loisirs, des sports de masse.
— Défense effective de la santé publique, abrogation des ordonnances de 1967 sur la Sécurité Sociale, maintien du libre exercice des activités médicales.
— Dispositions permettant dans tous les domaines, d'accroître la qualité de la vie, lutte contre les pollutions (avec sanctions), urbanisation conçue pour l'agrément et non le profit des promoteurs.

DEMOCRATISER l'économie :

PERMETTRE aux salariés de participer effectivement à la vie des entreprises (information, rôle des Comités d'Entreprise, etc..).

FACILITER le fonctionnement du secteur public en tenant compte de la rentabilité et de la compétitivité.

PROMOUVOIR les transformations de structures nécessaires à l'essor économique, qui sera développé et non contrarié.

ET DANS NOTRE CIRCONSCRIPTION,

Vaincre l'engourdissement dans lequel l'U.D.R. a maintenu notre région :

— Absence d'incitation pour la création de nouvelles industries.

— Incohérence de l'équipement scolaire, les projets en cours ne tenant pas compte des besoins réels.

— **L'un des taux de croissance économique les plus faibles** de Midi-Pyrénées.

— Augmentation de la population la moins forte (Castres et Mazamet 17,8 %, Rodez et Auch 31 %, Tarbes 39 %, Muret 150 %).

— Pour les salaires, au cinquième rang de la région, après la Haute-Garonne, les Hautes-Pyrénées, le Lot et l'Ariège.

— Crise de l'emploi spécialement pour les jeunes désirant trouver un métier.

— Affaiblissement constant de la situation des commerçants de détail et des artisans.

De façon générale, inutilité d'un Parlementaire de la « majorité » : quelques appuis de circonstances mais pas de réalisations permettant de développer une économie moderne et diversifiée.

Avec l'U.G.S.D. :

— Applications concrètes, selon les besoins locaux, des diverses mesures du Programme Commun pour les équipements collectifs, l'amélioration de l'enseignement, du sort des vieux et des handicapés.

— Incitation à l'implantation de multiples entreprises industrielles ou artisanales, de moyenne ou petite dimension, dans les divers cantons.

— Effort particulier et rapide en faveur des terrains de sports, salles couvertes et piscines pour la pratique des sports de masse.
Réalisation à MAZAMET d'un Centre Hospitalier moderne et à CASTRES d'un Centre de Réanimation et de soins urgents aux blessés.

— Création d'activités économiques et touristiques pour la promotion de la Montagne et des vallées de l'Agoût, du Gijou et de la Durenque, conciliant les nécessités des exploitations en cours et la conservation du milieu naturel.

— Création aussi, pour l'ensemble de la circonscription, d'un Comité de liaison des initiatives culturelles, artistiques et de loisirs.

— Détermination précise, avec consultation des intéressés, des limites et des buts réels du Parc régional du Haut Languedoc.

— Mise en œuvre de la voie toujours promise, toujours reportée, assurant le désenclavement de la circonscription, vers la Méditerranée et la vallée du Rhône.

— Amélioration des routes de vallées et de montagne avec liaisons permettant de desservir rapidement les agglomérations actuellement défavorisées.

— Suppression des passages à niveau à l'entrée de CASTRES (Mélou route de Toulouse) et à l'entrée d'AUSSILLON près SAINT-ALBY.

— Mise à l'étude de transports rapides réguliers desservant la vallée du THORE de CASTRES à LABASTIDE.

— Aménagement de la route CASTRES-TOULOUSE, notamment avec rectification du parcours par la vallée du GIROU à partir de MAURENS-SCOPONT.

J.-F. ALQUIER

Vu, le Candidat

Vu, le Suppléant

Imp. GASC, Castres